

La responsabilité de l'agir

David Smadja

Maître de conférences en science politique, institut Arendt, UPE Marne-la-Vallée

Aborder la question de la douleur de l'enfant n'est pas simplement une affaire de savoir mais également et surtout une question pratique qui relève de la responsabilité de l'agir, au plan à la fois individuel et collectif.

La philosophie et la science politique nous permettent de mettre en évidence le fait que la connaissance n'est pas nécessairement vertu – quoiqu'en disent les platoniciens – et que, au plan sociopolitique, il ne suffit pas de nommer (*naming*) la douleur de l'enfant pour la dénoncer (*blaming*) puis lutter contre (*claiming*). Dès lors, quid de cette connaissance scientifique qui semble décisive, au premier abord, pour définir les contours d'une médecine et d'une politique responsables, et qui s'avère insuffisante pour mobiliser volontés et énergies. N'y a-t-il pas un paradoxe à relativiser la portée de la science dans la société du risque et de précaution dans laquelle nous vivons et agissons, largement centrée sur le laboratoire et l'expertise ? Les insuffisances du connaître doivent-elles nous conduire à réhabiliter le croire et l'opiner ? L'invraisemblance du vrai et du rationnel doit-elle induire un retour au vrai-semblable (Ricoeur) ? Autant de questions que nous poserons dans cette communication en prenant au sérieux la mobilisation actuelle des personnels soignants. Informer, argumenter peut permettre de changer les manières de penser en vue de changer les pratiques. Les acteurs de la mobilisation associative (Pédiadol, SPARADRAP) intègrent dans leurs positions et prises de position la critique d'une certaine forme de militantisme simpliste et radical qui s'appuie exclusivement sur les connaissances scientifiques et médicales. Leur propos consiste à montrer que la science n'est pas suffisante pour transformer de manière effective les pratiques des acteurs. Pour ce faire, ils cherchent à promouvoir non une position mais une disposition au doute. Ce faisant, il apparaît un substitut des légitimités médicoscientifiques et rationnelles – légales traditionnelles. Au plan éthique, cette position d'engagement rejoint une forme de responsabilité au sens où elle permet de répondre rationnellement de ses actes par un travail de réflexion et de justification. Elle reflète également un autre type de responsabilité dans l'agir, telle que pensée par Hans Jonas, lorsqu'elle rappelle l'importance de l'enfant comme objet de la responsabilité éthique (*Le Principe responsabilité*, 1979). Dans ce cas, c'est la dilatation de la liberté technique et médicale sur la personne de l'enfant qui nourrit l'émergence d'une nouvelle responsabilité vis-à-vis du corps humain qui sent et qui souffre et plus généralement vis-à-vis des générations futures.